

Mercredi 27 juin 2018

## **En cette journée internationale des micro-, petites et moyennes entreprises, Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) appelle à la création d'une « Europe de l'artisanat »**

*Alors que l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat –APCMA–, a ouvert ce jour ses portes au grand public à l'occasion des consultations citoyennes afin de montrer l'importance de l'implication de l'artisanat dans l'engagement européen, Bernard Stalter, son président, également vice-président de de l'Union européenne de l'artisanat et des PME (UEAPME), appelle à la création d'une « Europe de l'Artisanat ». Cette journée dédiée à « L'Europe des savoir-faire : quelle place pour l'artisanat dans l'Union Européenne ? » avait lieu en présence de Nathalie Loiseau, Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes et de Son excellence Walter Grahammer, ambassadeur d'Autriche, pays qui prendra la présidence de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juillet, a été l'occasion pour Bernard Stalter de préciser la position du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat : « les TPE/PME ne doivent pas être les oubliées de l'Europe. Nous devons construire ensemble un projet européen et donner à l'artisanat et à ses entreprises toute la place qu'il mérite ».*

Filière économique à fort potentiel de croissance et de recrutement, l'artisanat offre des perspectives professionnelles pour des jeunes en recherche d'une carrière ou des moins jeunes qui souhaitent se reconverter. « L'artisanat est une réponse au problème de chômage que connaissent la France et certains Etats membres de l'Union européenne. Véritable vivier de métiers qualifiés, il est également porteur d'avenir pour des jeunes ayant la volonté de devenir chef d'entreprise » déclare Bernard Stalter.

L'artisanat de proximité permet une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation de la population soutenue par la création d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation en apprentissage « une réponse plus ferme à la problématique des travailleurs détachés » affirme Bernard Stalter.

« En cette journée internationale des micro-, petites et moyennes entreprises, n'oublions pas que l'artisanat et les TPE/PME sont la trame du tissu économique et social et le moteur du dynamisme économique de l'Union européenne » rappelle Bernard Stalter.

L'année prochaine, l'Union européenne devra se prononcer pour sa gouvernance. Les futurs députés devront avoir en tête la nécessité d'accompagner les entreprises artisanales dans les défis auxquels elles sont confrontées : transition numérique, innovation, concurrence, détachement des travailleurs, mobilité...

Il faut également donner à la mobilité européenne des apprentis toutes ses chances : « les apprentis sont les artisans de demain qui redonneront à l'Europe un nouveau souffle ».

« Les petites entreprises ne doivent pas être les grands oubliés de l'Europe » indique Bernard Stalter. « Voilà pourquoi je demande la création d'une « Europe de l'artisanat : pour en faire un projet partagé et constructif et non un poids et une contrainte ».

Dans le cadre des futures élections européennes, le réseau des CMA fera entendre sa voix sur des sujets aussi impactant que la défense des TPE/PME artisanales et le développement de l'apprentissage au niveau européen.